



ÉTUDES & ANALYSES | NOVEMBRE 2019

L'insertion professionnelle des auxiliaires de puériculture

Une photographie de
l'insertion professionnelle à
court terme des auxiliaires de
puériculture diplômés en
2018 dans le Grand Est

OBSERVATOIRE RÉGIONAL EMPLOI FORMATION

OREF
GRAND EST

AVANT-PROPOS

Dix enquêtes d'insertion ont été réalisées en 2019 auprès de diplômés sortis de formation sanitaire et sociale en 2018 : cinq enquêtes auprès de diplômés du domaine sanitaire (ambulanciers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, infirmiers, puériculteurs) et cinq auprès de diplômés du domaine social (assistants de service social, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, accompagnants éducatifs et sociaux). Ces enquêtes et l'ensemble des publications de la collection sanitaire et social sont des outils d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs de la formation sur le champ sanitaire et social.

MÉTHODOLOGIE

Les données de cette publication sont issues de l'enquête par Internet et par téléphone réalisée par l'Oref (Observatoire Régional Emploi Formation) Grand Est, en partenariat avec les instituts de formation d'auxiliaire de puériculture du Grand Est, du 26 août au 21 septembre 2019, auprès de l'ensemble des auxiliaires de puériculture diplômés en 2018.

Les plus de 410 diplômés interrogés sont toutes des femmes. 52 % sont âgés de moins de 25 ans. L'obtention du diplôme s'est principalement faite en juillet (57 %) ou décembre 2018 (26 %).

Le nombre de questionnaires exploitables s'élève à 290, soit un taux de réponse à l'enquête de 70 %.

L'échantillon des répondants a fait l'objet d'un redressement en fonction de l'institut de formation et de la tranche d'âge.

En ce qui concerne les personnes déclarant occuper deux emplois ou plus, l'enquête s'intéresse à l'emploi principal. De plus, les résultats sont présentés pour les personnes exerçant les fonctions du métier pour lequel elles se sont formées.

SOMMAIRE

SITUATION DES DIPLÔMÉS VIS-À-VIS DE L'EMPLOI.....	5
Quel accès à l'emploi ?.....	5
Quelles conditions d'emploi ?.....	5
Dans quels secteurs exercent les diplômés ?	5
PARCOURS PROFESSIONNEL DEPUIS L'OBTENTION DU DIPLÔME	6
Quelle vitesse d'insertion ?	6
Quelle démarche mise en œuvre pour accéder à l'emploi ?.....	6
MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI.....	7
Où travaillent les diplômés ?.....	7
Quels sont les types de mobilité ?.....	7
PERCEPTION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PAR LES DIPLÔMÉS	8
Quelle perception de l'emploi ?	8
Quelle perception de la formation ?.....	8
Se former à nouveau ?.....	8
DÉFINITIONS ET GLOSSAIRE	9

SITUATION DES DIPLÔMÉS VIS-À-VIS DE L'EMPLOI

Quel accès à l'emploi ?

En septembre 2019, neuf à vingt mois après l'obtention de leur diplôme en 2018, 96 % des auxiliaires de puériculture se trouvent sur le marché du travail : 88 % ont un emploi et 8 % sont au chômage. Dans le même temps, 2 % sont inactifs, au sens économique du terme (sans emploi et n'en recherchent pas au moment de l'enquête), et 2 % poursuivent leur formation, principalement pour devenir infirmier.

Quelles conditions d'emploi ?

94 % des diplômés en emploi exercent des fonctions d'auxiliaire de puériculture.

Parmi eux, la moitié ont signé un CDD. Précisons qu'un CDD sur deux présente une durée supérieure à neuf mois.

Parallèlement, près de la moitié des diplômés bénéficient d'un emploi à durée indéterminée : 39 % sont embauchés en CDI et 9 % sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique.

Le temps partiel concerne 15 % des emplois ; il s'agit d'une situation subie pour plus de la moitié des personnes dans ce cas.

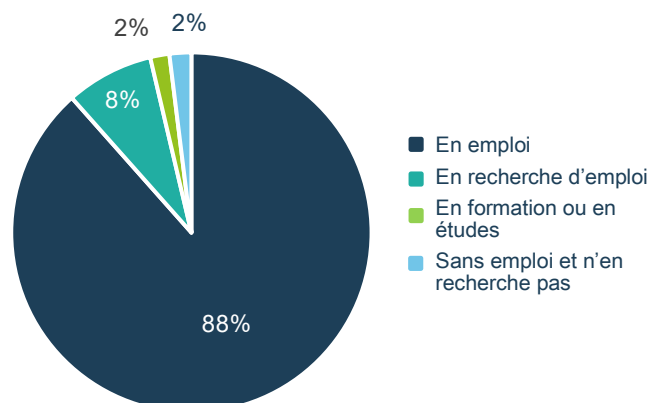
Parmi la vingtaine de personnes exerçant des fonctions autres que celles d'auxiliaire de puériculture au moment de l'enquête, plus d'un tiers exercent comme aide-soignant. Plus de la moitié d'entre elles continuent de rechercher un poste d'auxiliaire de puériculture.

Dans quels secteurs exercent les diplômés ?

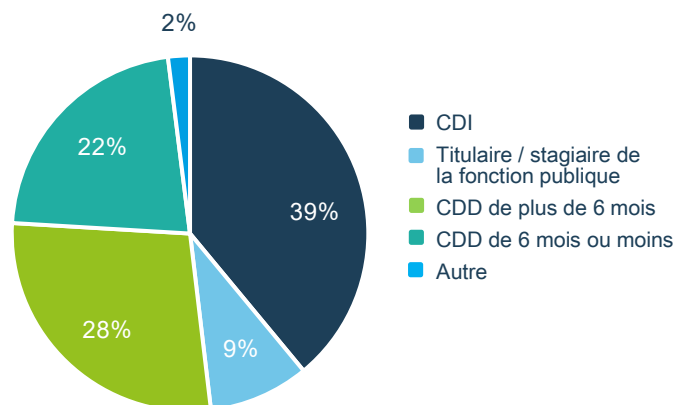
L'accueil de jeunes enfants (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants, multi-accueil) emploie à lui seul les trois quarts des auxiliaires de puériculture diplômés en 2018.

Les employeurs des auxiliaires de puériculture sont assez divers et se répartissent principalement entre les statuts suivants : collectivité territoriale, association, hôpital public et entreprise privée.

SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

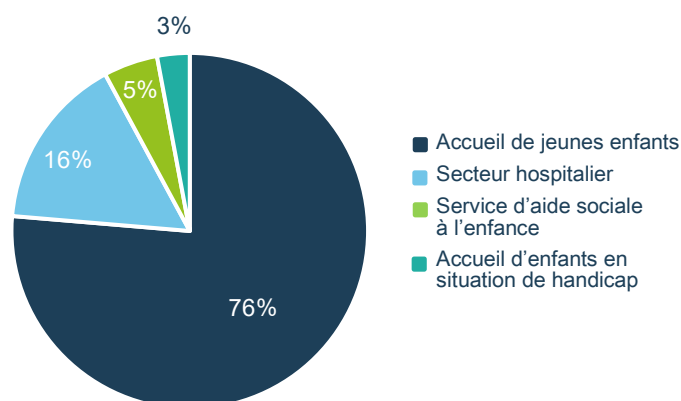


STATUT DE L'EMPLOI DÉTENU PAR LES DIPLÔMÉS



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture

SECTEUR D'ACTIVITÉ OÙ TRAVAILLENT LES DIPLÔMÉS



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture

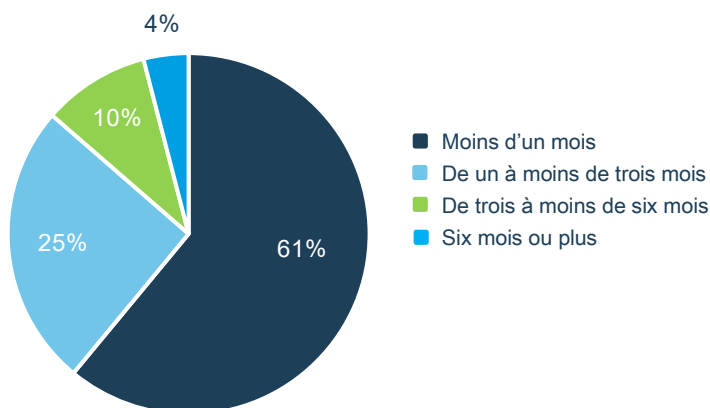
PARCOURS PROFESSIONNEL DEPUIS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quelle vitesse d'insertion ?

Les auxiliaires de puériculture intègrent le marché du travail rapidement après la sortie de formation. En effet, 86 % ont accédé à l'emploi en moins de trois mois, et plus particulièrement 61 % en moins d'un mois.

Plus d'un diplômé sur trois a changé d'emploi au moins une fois depuis la sortie de formation. Concernant le poste occupé au moment de l'enquête, plus d'un sur deux déclare avoir eu le choix entre plusieurs possibilités d'embauche.

TEMPS D'ACCÈS À UN EMPLOI APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

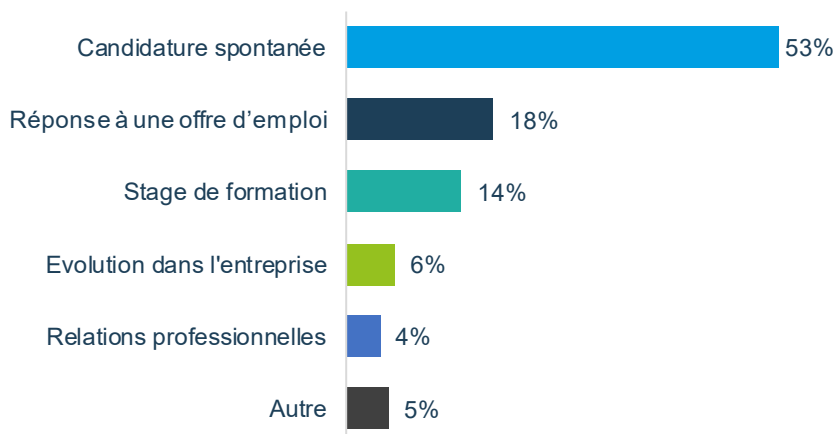


Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture

Quelle démarche mise en œuvre pour accéder à l'emploi ?

Pour trouver leur travail, le recours aux candidatures spontanées a été la démarche privilégiée par 53 % des diplômés. Par ailleurs, répondre à une offre d'emploi a été fructueux pour 18 % d'entre eux. Ils sont également 14 % à détenir leur emploi dans une structure où ils ont effectué un stage lors de la formation.

DÉMARCHE AYANT PERMIS D'ACCÉDER À L'EMPLOI ACTUEL

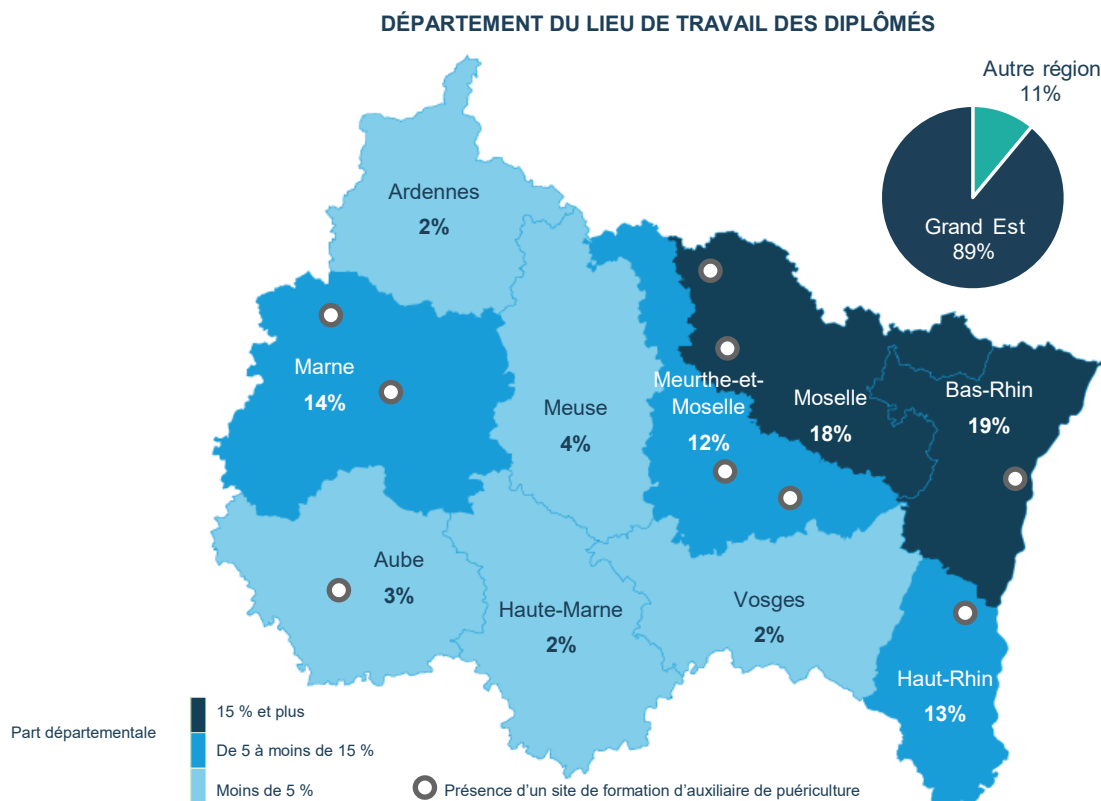


Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture

MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

Où travaillent les diplômés ?

89 % des diplômés auxiliaires de puériculture de 2018 travaillent en région Grand Est (91 % lors de l'enquête précédente). Plus finement, les départements du Bas-Rhin et de la Moselle concentrent un large tiers des diplômés en emploi.



Lecture de la carte : 19 % des diplômés travaillent dans le Bas-Rhin

Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture

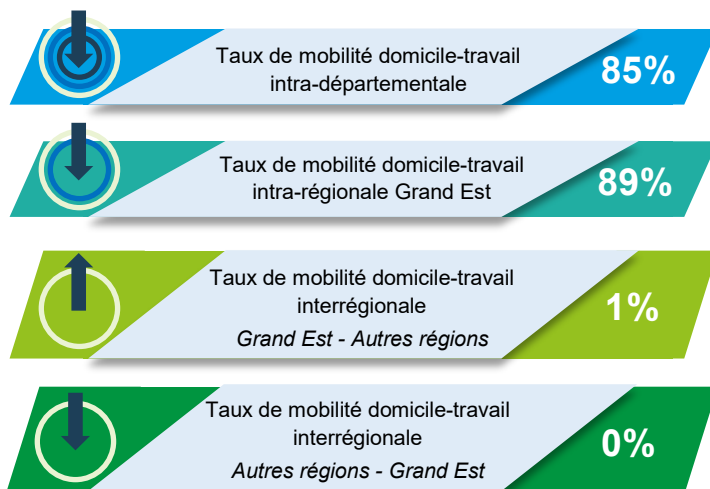
Quels sont les types de mobilité ?

La mobilité géographique des auxiliaires de puériculture, entre la résidence principale et le lieu de travail, est avant tout de nature intra-départementale : 85 % d'entre eux exercent leur activité au sein du département où ils demeurent.

89 % des auxiliaires de puériculture ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est, tandis que 10 % ont leur résidence principale et exercent en dehors de la région Grand Est.

La proportion de ceux qui ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent dans d'autres régions (France ou étranger) s'élève à 1 %.

MOBILITÉ DOMICILE-TRAVAIL DES DIPLÔMÉS



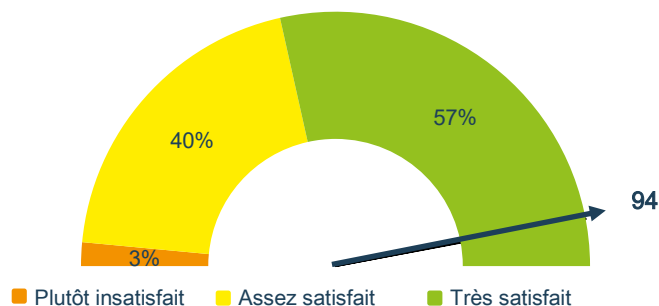
PERCEPTION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PAR LES DIPLÔMÉS

Quelle perception de l'emploi ?

Concernant l'emploi détenu au moment de l'enquête, plus de la moitié des diplômés mettent en avant les deux critères de motivation suivants : le type de public pris en charge et la situation géographique du lieu de travail.

La plupart des auxiliaires de puériculture portent une appréciation favorable vis-à-vis de leur emploi. Ils sont respectivement 40 % et 57 % à se dire assez satisfaits, voire très satisfaits du poste qu'ils occupent.

NIVEAU DE SATISFACTION DANS L'EMPLOI ACTUEL

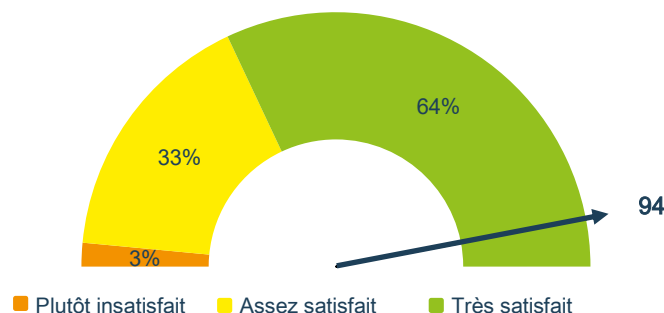


Note de lecture : l'indicateur de 94 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfait et le pourcentage de non satisfait
Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture

Quelle perception de la formation ?

Quelle que soit leur situation professionnelle au moment de l'enquête, les auxiliaires de puériculture diplômés en 2018 font part d'un sentiment de satisfaction quant à la formation reçue (stages compris). Ils sont ainsi respectivement 33 % et 64 % à juger leur formation assez ou très satisfaisante.

JUGEMENT PORTÉ SUR LA FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE



Note de lecture : l'indicateur de 94 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfait et le pourcentage de non satisfait
Base : Ensemble des diplômés

Se former à nouveau ?

Plus d'un diplômé sur quatre (en emploi avec des fonctions d'auxiliaire de puériculture ou en recherche d'emploi) envisage de suivre une autre formation professionnelle, diplômante ou non, dans les trois ans à venir.

Pour deux diplômés ayant un projet de formation sur cinq, il s'agirait de s'orienter vers le métier d'éducateur de jeunes enfants. Avec un rapport d'un sur cinq, le métier d'infirmier recueille également un intérêt marqué*.



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture et demandeurs d'emploi ayant un projet de formation

*Les auxiliaires de puériculture peuvent accéder à la formation d'infirmier par voie de concours après avoir exercé trois années en équivalent temps plein, ainsi qu'à la formation d'éducateur de jeunes enfants par voie de concours ou VAE (validation des acquis de l'expérience)
Source : www.grand-est.drjcs.gov.fr

DÉFINITIONS & GLOSSAIRE

Définitions

- ➔ Actifs : personnes en emploi et au chômage
- ➔ Emploi à durée indéterminée : CDI, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants (exercices en libéral, micro-entrepreneurs, associés, gérants ou chefs d'entreprise)
- ➔ Taux d'emploi : nombre de diplômés qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de diplômés
- ➔ Taux de mobilité domicile-travail intra-départementale : part des diplômés qui travaillent dans le département de leur résidence principale
- ➔ Taux de mobilité domicile-travail intra-régionale : part des diplômés qui ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est
- ➔ Taux de mobilité domicile-travail interrégionale Grand Est - Autres régions : part des diplômés qui ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent dans une autre région de France ou à l'étranger
- ➔ Taux de mobilité domicile-travail interrégionale Autres régions - Grand Est : part des diplômés qui ont leur résidence principale dans une autre région de France et travaillent dans le Grand Est

Glossaire

- ➔ CDD : Contrat à Durée Déterminée
- ➔ CDI : Contrat à Durée Indéterminée

8 COLLECTIONS DE L'OREF



Réalités Emploi-Formation

Observer

Une vue d'ensemble de la relation « emploi-formation » en région, dans les territoires et les secteurs d'activités.



Tableaux de bord

Suivre

Des synthèses régionales sur l'emploi, le marché du travail, la formation en région. Des documents actualisés en permanence.



Études et analyses

Approfondir

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un sujet ou un secteur donné.



Réflexions prospectives

Anticiper

Des éléments d'anticipation : tendances perceptibles et défis concernant la formation sur la relation « emploi-formation ».



Sanitaire et social

Observer le SaSo

Une observation du domaine Sanitaire et Social unique en région. Des documents variés pour comprendre le présent et éclairer l'avenir.



Mieux comprendre

Comprendre

Des clés de lecture pour faire le point ou mieux comprendre les chiffres et les concepts « emploi-formation ».



Médias

S'informer

Des outils pour rester informé(e).



Documents outils

Aider

Des outils pour aller plus loin.

OREF Grand Est

Tél. 03 88 15 66 08

Twitter : [@orefgrandest](https://twitter.com/orefgrandest)

Siège de la Région, site de Strasbourg
1 place Adrien Zeller
67070 STRASBOURG Cedex

Hôtel de Région, site de Châlons
5, rue de Jéricho - CS 70441
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Hôtel de Région, site de Metz,
Lycée Schuman
4, rue Monseigneur Pelt - BP 45138 57074
METZ Cedex 03